

Jullian Nadège

Question 1- Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ? Et nous dire quelles sont les matières que vous enseignez à UT1 Capitole ?

Je suis professeur de droit privé à l'université Toulouse Capitole depuis septembre 2021. j'enseigne principalement le droit des sociétés et le droit commercial. j'interviens également en droit fiscal. Historiquement je suis passionnée par la protection de l'entrepreneur individuel et de sa famille. Aussi ai-je également pu enseigner en droit des biens et en régime général des obligations en dehors de l'université Toulouse Capitole.

Question 2- Pouvez-vous nous préciser quelle est votre fonction au sein du CSD? Et pourquoi avez-vous accepté d'enseigner au Collège supérieur de droit ?

j'interviens au CSD afin de présenter une notion comme l'a demandé votre directeur auprès des étudiants. j'ai accepté d'enseigner au CSD car je crois que malheureusement nos étudiants apprennent bien trop souvent les matières juridiques de manière cloisonnée. le CSD est une excellente façon de faire tomber ces barrières. de susciter des vocations peut être... et de discuter, de contester les règles, les principes établis... en somme de les interroger

Question 3- Selon vous, pourquoi un étudiant devrait s'inscrire au CSD ? et quelles sont les qualités recherchées chez les étudiants pour faire partie du CSD ?

J'ai l'impression d'avoir finalement répondu à la question 3 dans la question 2... l'intérêt pour un étudiant est d'appréhender le droit autrement, de voir combien les règles sont vivantes, d'éprouver son raisonnement, de se perfectionner, d'ouvrir les portes et les fenêtres (j'espère que cette image vous parle) de dépasser le simple cadre de la « fac »